

Sécurité routière et développement



ISTED-VED

Dans les PED, la route est proportionnellement 5 à 10 fois plus meurtrière que dans les pays développés.

Sommaire

1 Sécurité routière et développement

2-5 Dossier
Coopération française en Afrique subsaharienne : les enjeux de la sécurité routière
L'ensemble du continent africain est concerné par une urbanisation croissante et mal contrôlée. Le phénomène s'accompagne d'un trafic de plus en plus dense et désordonné, mais aussi d'une augmentation du nombre et de la gravité des accidents. Pour lutter contre ce fléau, des actions de sécurité routière ont été mises en œuvre dès le début des années 1990.

6-8 Bloc-notes
Nouvelles
Manifestations
Formations
Publications

Depuis plusieurs années déjà, l'Isted met en œuvre un programme d'appui aux Directions des transports terrestres de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'amélioration de la sécurité routière en est une des principales composantes et il faut vraiment se féliciter de l'intérêt des ministères des Affaires étrangères et de l'Équipement pour ces actions. Les conséquences de l'insécurité routière sur le processus du développement sont en effet dramatiques.

Lors du dernier congrès mondial de la route de l'AIPCR¹, la sécurité a constitué un thème majeur. Quelques faits impressionnants ont été rapportés.

Chaque année dans le monde, 700 000 personnes sont tuées par les accidents de la route, mais le taux de mortalité enregistré dans les pays en développement est proportionnellement beaucoup plus élevé que dans les pays développés, de 5 à 10 fois plus.

Ces accidents touchent de façon prépondérante une population jeune : on mesure immédiatement l'hécatombe entraînée pour les pays neufs. Les conséquences sont tout aussi dramatiques pour les blessés, qui, outre les souffrances endurées, se heurtent aux difficultés insurmontables d'une prise en charge par la collectivité. Dans les pays les plus fortement motorisés, chacun a un fort risque, au moins 50 %, d'être blessé dans un accident de la route à un moment de sa vie. Les perspectives s'avèrent donc sombres pour les pays en développement dont le taux de motorisation est destiné à croître très fortement.

Même si les risques de la route sont supérieurs à ceux des autres modes de transport (chemin de fer, avion), le transport sur route des personnes et des marchandises est le mode le plus répandu et sera toujours le moyen incontournable du développement. La lutte contre l'insécurité routière est donc vraiment un enjeu stratégique. L'Isted contribue à cette lutte par la formation des hommes et le renforcement des capacités d'expertise des responsables des pays partenaires en matière de recensement et d'analyse des accidents, de formation des conducteurs, de prévention et de sensibilisation. L'expérience acquise et sa capitalisation donnent désormais à l'Isted les meilleurs atouts pour poursuivre une coopération exemplaire dans ce domaine stratégique.

Michel Henry, Directeur, groupe Egis

¹ La 21^e édition du congrès de l'Association mondiale de la route (AIPCR) s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie), du 3 au 9 octobre 1999.

Les enjeux de la sécurité routière

L'Afrique subsaharienne paie un lourd tribut aux accidents de la route. Sans parler de l'immense souffrance humaine, le coût économique de ces accidents pour la société est considérable. Pour lutter contre ce qu'il faut bien appeler un fléau, des actions de sécurité routière ont été mises en œuvre depuis le début des années 1990, notamment en Afrique francophone de l'Ouest.

L'ensemble du continent africain est concerné par une urbanisation croissante et mal contrôlée, en particulier à la périphérie des grandes villes. Le phénomène s'accompagne d'un trafic de plus en plus dense et désordonné mais aussi d'une insécurité routière grandissante. Un constat d'autant plus grave que les premières victimes sont les piétons (la moitié des décès) et plus particulièrement les enfants (ils constituent la majorité des piétons tués ou grièvement blessés).

Pour tenter d'inverser la tendance et réduire à la fois le nombre et la gravité des accidents, les directeurs des transports terrestres (DTT) d'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre¹ ont cherché à engager une stratégie commune de sécurité routière.

Leur action s'inscrit dans le cadre du programme d'appui aux DTT piloté par l'Isted² et financé par le ministère français des Affaires étrangères. Celui-ci est mené en étroite collaboration avec la DSCR (Direction de la sécurité et de la circulation routières) du ministère de l'Équipement des Transports et du Logement, les Cete (Centres d'études techniques de l'équipement), l'Inrets (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité), le Cret (Centre de recherche et de technologie de l'université d'Aix-en-Provence), Sitrass (Solidarité internationale sur les transports et la recherche en Afrique subsaharienne), l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine)... Les objectifs : la mise au point de méthodes et d'outils communs d'élaboration de politique de sécurité routière, le renforcement des capacités d'expertise africaines, la capitalisation et la valorisation des expériences.

Sur le terrain, plusieurs actions pilotes ont été mises en œuvre dans le cadre de concertations nationales des acteurs de la sécurité routière. Toutes ont vocation à être reproduites dans la sous-région (moyennant des adaptations au contexte national



¹ Le groupe de travail des directeurs de transports terrestres d'Afrique francophone de l'Ouest (DTT) s'est constitué en janvier 1992, lors du séminaire Sitrass 2 (Solidarité internationale sur les transports et la recherche en Afrique subsaharienne), à l'initiative de la Coopération française. Il s'est élargi en 1996 aux pays francophones d'Afrique centrale et rassemble aujourd'hui 19 pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.

² Le programme d'appui aux DTT d'Afrique de l'Ouest et du Centre a été confié à l'Isted en 1994 par le ministère français de la Coopération (aujourd'hui ministère des Affaires étrangères).

spécifique), ceci afin d'optimiser des ressources limitées et de maximiser les investissements. Les thèmes sont choisis en fonction des priorités définies lors des réunions annuelles de concertation des DTT et des convergences d'intérêt. L'intervention française se fait sous la forme exclusive d'expertises ponctuelles – les missions d'experts ont une double vocation technique et pédagogique –, en appui à des initiatives locales. C'est au groupe des directeurs qu'il revient d'évaluer l'ensemble des actions.

Concertation à tous les niveaux

Dès la phase préparatoire de l'action pilote, un séminaire national de réflexion est organisé (ce fut le cas au Sénégal en 1993, au Mali trois ans plus tard...). Première instance de concertation, il réunit les acteurs de la sécurité routière du pays concerné (ministères, directions techniques, associations professionnelles, du secteur formel au plus artisanal, groupements associatifs...) pour élaborer un plan d'action national. À sa suite, des comités de pilotage et de suivi sont constitués pour assurer la mise en œuvre des travaux : test des méthodes expérimentales, réformes, évaluation des actions, capitalisation et valorisation des expériences en vue de leur reproduction dans de nouveaux pays. Partenaires et experts locaux sont ainsi directement impliqués tout au long du processus.

Béatrice Adoléhounmé – ISTEDE



Le « comportement » est le premier facteur d'accidents. D'où la nécessité d'inculquer à tous, dès la petite enfance, des notions de sécurité routière.

Quatre volets ont été identifiés dans le cadre des actions pilotes : la constitution d'un fichier informatisé d'accidents (Sénégal, Burkina Faso, Mali, Guinée, Bénin), la formation du conducteur (Sénégal, Guinée, Bénin...) – comportant l'aspect apprentissage, la réforme du permis de conduire, le recyclage et l'évaluation des conducteurs infractionnistes (Sénégal) –, la prévention jeunesse (Côte d'Ivoire, Sénégal) et les campagnes de sensibilisation.

Le recensement systématique des accidents, appelé « projet BAAC » (bulletin d'analyse d'accident corporel), est une étape obligée. Il permet en effet de dresser un état des lieux objectif, de poser les problèmes en termes quantitatifs et qualitatifs. Les bases de données ainsi établies constituent un précieux outil d'évaluation des politiques de sécurité routière.

Le projet a pris forme dès 1994, dans le cadre de l'action pilote Sénégal. Un comité de pilotage sénégalais a défini le contenu du bulletin et le circuit de recensement, avec l'appui ponctuel d'un expert français. Les informations contenues ●●●

Partenariat global pour la sécurité routière

Plus de 700 000 morts – 70 % des décès survenant dans les pays en développement – et 10 millions de blessés chaque année dans le monde, tel est actuellement le sombre bilan des accidents de la route. Et les prévisions pour la prochaine décennie ne sont pas rassurantes : au moins 6 millions de personnes tuées et 60 millions estropiées ou blessées. Si les tendances actuelles se confirment, on estime qu'en 2020 les ministères de la santé des pays en voie de développement dépenseront 25 % de leur budget annuel dans le seul traitement des dommages corporels dus aux accidents de la route.



Officiellement créé le 1^{er} février 1999, le GRSP réunit plus de 70 organisations. Son secrétariat est basé à Genève (Suisse).

Convaincues de la nécessité de faire de la sécurité routière un enjeu mondial, plus de 70 organisations ont décidé de mettre en place le Global Road Safety Partnership (GRSP-Partenariat global pour la sécurité routière). Officiellement lancé en février 1999 à l'initiative de la Banque mondiale, ce programme fait valoir qu'il existe des solutions efficaces pour réduire le nombre de morts, blessés et handicapés ainsi que les coûts sociaux associés aux accidents de la circulation. Il entend favoriser la collaboration entre ses participants et la coordination de leurs activités dans le domaine de la sécurité routière.

Le GRSP fonctionne dans le cadre du programme Business Partners for Development (BPD – entreprises partenaires pour le développement) avec la participation active d'organismes du secteur privé, de la société civile, d'États, du groupe de la Banque mondiale et d'organisations internationales bi et multilatérales.

Les activités et grands projets couvrent des domaines variés : environnement routier, comportement des usagers de la route, sécurité des véhicules, besoins particuliers des pays en développement, gestion et coordination de la sécurité, éducation et promotion de la santé. Les priorités ? les aspects institutionnels et le renforcement des capacités locales en matière de sécurité routière.

Un *Trust Fund* ou fonds d'affectation spécial a été créé pour mettre en œuvre initiatives et projets-cibles s'inscrivant dans la stratégie du GRSP, telle que définie par le comité d'orientation (*Steering Committee*). Ce fonds « virtuel » doit couvrir les frais administratifs de fonctionnement, les activités de partenariat relatives aux grands projets (visites, ateliers de formation, activités de suivi et d'évaluation...), ainsi que des projets de sécurité routière. Provenant des participants au GRSP, il se compose d'un mélange de fonds monétaires et de « promesses de financement » (celles-ci se concrétisent lorsque les partenaires décident effectivement d'apporter leur soutien à l'un des projets retenus). En plus de leur contribution au *Trust Fund*, entreprises et organismes sont encouragés à apporter leur appui à des actions de sécurité routière, la mise en place des financements s'effectuant soit directement, soit par l'intermédiaire du secrétariat du GRSP.

Pour plus d'informations :

Secrétariat du GRSP – c/o International Federation of Red Cross & Red Crescent Societies
PO Box 372 – 17, chemin des Genêts – CH-1211 Genève 19 – Suisse
Tél. : (41 22) 730 42 22 – Fax : (41 22) 733 03 95
Internet : <http://www.worldbank.org/bpd>

••• sont de quatre types : caractéristiques de l'accident, lieux, véhicules, usagers.

Le recensement est la partie délicate d'une opération BAAC. Les forces de l'ordre, souvent en sous-effectif et sous-équipées, sont chargées de remplir manuellement les bulletins. Mais elles n'intègrent pas toujours la sécurité routière comme une mission au même titre que la lutte contre le grand banditisme. Les BAAC sont ensuite centralisés, pour saisie informatique, au niveau de la DTT. Cette dernière assure également le traitement statistique des données (bilans périodiques et études thématiques).

Des programmes informatiques en constante évolution

Les programmes informatiques, réalisés avec l'appui d'experts français et d'une entreprise locale, présentent plusieurs avantages : faible coût, facilité d'emploi en vue d'une appropriation locale, outils ouverts. Ils sont en constante amélioration et évolution. Récemment, un logiciel cartographique de la ville de Dakar a été mis en œuvre afin d'intégrer les points noirs (points d'accumulation d'accidents) dans le BAAC.

De nombreux problèmes demeurent tant au niveau du recensement (beaucoup d'accidents ne sont pas connus ou mal recensés), que de la localisation des accidents (problème d'adressage), de la maintenance et de l'exploitation du système. L'adoption d'un BAAC unique pour la sous-région faciliterait sans doute le suivi et la gestion. Une idée qui fait son chemin. Le processus de recueil de données a déjà été adapté et reproduit au Mali, au Bénin, en Guinée et au Burkina Faso.

Quant au projet sénégalais, il entre dans une nouvelle phase : la décentralisation de la saisie des BAAC vers les directions régionales des transports.

L'expérience sénégalaise portant sur la formation des conducteurs est riche d'enseignements car les problèmes que l'on y rencontre – comme, par exemple, le taux très élevé d'implication des véhicules de transport en commun dans les accidents – sont largement partagés à l'échelle de la sous-région.

Avant la réforme, l'épreuve du permis de conduire était très contestée car jugée peu objective et peu garante d'un comportement de sécurité routière. C'est pourquoi les autorités sénégalaises ont jugé prioritaire la restauration de la crédibilité et de la transparence de l'épreuve.

Moniteurs d'auto-écoles et inspecteurs du permis de conduire sont les premiers à avoir bénéficié de formations, par le biais de stages participatifs organisés avec l'appui d'experts français.

C'est dans le cadre de ces sessions, qu'un programme de formation du conducteur a été conçu. Le travail s'est ensuite concrétisé par la réforme de l'épreuve du permis. D'abord expérimentée dans les régions de Thiès et Dakar, celle-ci a été étendue à l'ensemble du pays en 1998. La DTT du Sénégal travaille aujourd'hui à la conception d'une épreuve adaptée aux populations illettrées et/ou non francophones. Un groupe de travail associant des professionnels de l'illettrisme et de l'éducation nationale a été constitué à cet effet et une mission d'expertise est venue apporter son appui début 1999.

Les analyses statistiques placent le « comportement » comme premier facteur d'accidents. D'où la nécessité d'une approche

Chine : BCEOM joue la synergie avec Isis

L'émergence économique de l'ancien empire du milieu s'accompagne de graves difficultés en matière de transport mais surtout de sécurité routière. Dans le cadre des grands projets routiers, la Banque mondiale finance un programme de sécurité routière sur la RN 320 dans la province du Zhejiang. Le projet, coordonné par la Direction des routes de la province, a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par le groupement BCEOM (société française d'ingénierie) / Isis (Ingénierie des systèmes d'information et de sécurité).



Pour répondre aux besoins spécifiques de la province du Zhejiang, des ingénieurs français ont développé une base de données accidents en chinois.

La RN 320 est une route à quatre voies, sans terre-plein central et sans accotements, qui traverse des zones habitées sur la majeure partie du kilométrage. Elle sert d'accès direct à des usines et des entreprises tout au long de son itinéraire et les intersections y sont nombreuses, que ce

soit avec des voies urbaines ou des routes rurales. Les carrefours n'étant pas aménagés, la route est traitée en ruban : il en résulte des problèmes de traversées évidents pour les usagers locaux. D'après les statistiques de la police de Jiaxing, en 1997, on totalise 245 tués et 434 blessés sur un tronçon de 86 km. Cela représente un peu plus de la moitié des tués en rase campagne du district de Jiaxing.

Dès 1998, plusieurs missions ont été organisées en Chine par le groupement BCEOM/Isis, avec le renfort d'experts de l'Inrets (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité)

et du Cete (Centre d'études techniques de l'équipement) de Bordeaux.

Premier volet : la formation des acteurs locaux de la sécurité routière. Des modules de formation ont été dispensés sur place à une quarantaine d'ingénieurs routiers et de policiers et plusieurs stages ont été organisés en France pour des cadres chinois.

Le travail a ensuite porté sur la réalisation d'un manuel d'audit adapté au contexte. Il comprend un audit sur projet, un audit d'un itinéraire existant et un diagnostic d'une zone d'accumulation d'accidents. Pour les deux premiers audits, une série de questionnements a été proposée : elle permet aux concepteurs et/ou aux vérificateurs de bien inventorier les données initiales – et donc de poser correctement le problème –, mais aussi de vérifier la pertinence du projet en matière de sécurité routière. Quant à la partie diagnostic, elle montre comment entreprendre une analyse des accidents à partir d'une lecture des procès-verbaux et d'une observation du terrain. Un manuel technique, destiné aux ingénieurs routiers, a été rédigé à partir des observations sur le terrain et de l'analyse des normes chinoises. Il insiste particulièrement sur les aspects qualitatifs pour assurer un bon niveau de sécurité et de confort pour les usagers de la route.

Enfin, une base de données accidents sous Access a été développée en version chinoise par les ingénieurs du Cete de Bordeaux et du BCEOM. Elle permet aux ingénieurs de surveiller l'évolution des accidents et de préparer les bases des diagnostics sécurité.

Pour plus d'informations :

BCEOM – Mme Zen-Min CAO

Place des Frères Montgolfier – 78 286 Guyancourt Cedex – France

Tél. : 33 (0)1 30 12 48 00 – Fax : 33 (0)1 30 12 10 95 – Mél. : zm.cao@bceom.fr

centrée sur l'individu. Le « continuum éducatif » consiste à inculquer des notions de sécurité routière aux différentes étapes de la vie : petite enfance (piéton/victime potentielle), adolescence (conducteur, cycliste...), phase d'apprentissage de la conduite, vie de conducteur (post-permis).

Premiers concernés par la sécurité routière, les conducteurs professionnels. Au Sénégal, ils sont majoritairement impliqués dans les accidents avec des conséquences en général très graves. Les conditions de travail des chauffeurs professionnels (du secteur artisanal, parfois qualifié d'informel) constituent à elles seules un facteur accidentogène important : obligation de donner au propriétaire une recette journalière prédéterminée, longue amplitude horaire, absence de lignes et de points d'arrêt d'autobus, vétusté des matériels roulants, non salarisation et absence de protection sociale... À ce titre, la sensibilisation concerne surtout les propriétaires et le « régulateur ».

Suivi des conducteurs les plus accidentogènes

Pour les chauffeurs professionnels, les actions portent en priorité sur les formes traditionnelles d'apprentissage et le suivi des conducteurs, en particulier les plus accidentogènes. Une analyse fine des modalités d'apprentissage doit permettre d'identifier insuffisances et lacunes et de trouver des solutions (insertion de messages de sécurité routière, campagnes dans les gares routières...).

Complétant le dispositif, un comité « prévention » fonctionne avec succès depuis 1993. Sa mission consiste à sensibiliser, éduquer et former les usagers par le biais d'émissions radiophoniques ou télévisées et de campagnes d'information. Le comité intervient aussi en milieu scolaire. Une formation pratique et théorique a ainsi été dispensée aux enfants comme aux enseignants dans sept écoles pilotes du Grand Dakar. Sur le constat d'une réduction sensible des accidents impliquant les enfants scolarisés, ces établissements ont intégré l'éducation à la sécurité routière dans leur programme dès 1998. L'expérience doit être étendue prochainement aux autres écoles. Reste la question cruciale des enfants non scolarisés, les plus vulnérables car les plus exposés à la circulation.

L'ensemble des actions de prévention s'inscrivent dans la durée et demandent des moyens financiers importants et constants. En cela, les expériences conduites au Sénégal et en Côte d'Ivoire rencontrent des difficultés de mise en œuvre. Elles affichent néanmoins des résultats significatifs et servent de référence à l'action pilote « prévention jeunesse » qui démarre en Côte d'Ivoire.

Le développement d'une culture de sécurité routière est le dernier chantier entrepris. Il concerne l'ensemble des professions potentiellement impliquées dans l'élaboration de programmes de sécurité routière (forces de police, gendarmerie, agents des travaux publics, informaticiens, statisticiens, enseignants, corps médical, journalistes...). L'idée est simple : les cadres doivent intégrer les préoccupations de sécurité routière dès leur formation initiale. Pour cela, il faut concevoir des modules de formation à dispenser dans les écoles concernées, mais aussi des programmes de formation continue pour les cadres en charge de sécurité routière. Un effort nécessaire au plein aboutissement des projets. ●

Coopération franco-marocaine dans le domaine routier : la sécurité au programme

La sécurité routière est un sujet nouveau pour la coopération franco-marocaine. Elle a été mise au programme lors de la dernière convention triennale (1997-2000) de collaboration scientifique et technique, signée entre la Direction des routes (DR) de France et la Direction des routes et de la circulation routière (DRCR) du Maroc. L'objectif est d'améliorer la sécurité sur les infrastructures existantes (ou en projet) ainsi que l'utilisation des fichiers accidents.

Côté français, c'est la Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) qui est responsable de cette action. Pour la mise en œuvre, elle s'appuie sur ses experts et ceux du Service d'études techniques des routes et autoroutes (Setra), du Conseil général des ponts et chaussées (CGPC), des Centres d'études techniques de l'équipement (Cete) et des Directions départementales de l'équipement (DDE-CDES).

Les premières réunions entre partenaires marocains et français ont permis d'établir un bilan de l'existant au Maroc et de s'enquérir des pratiques françaises. Le plan d'action qui a été défini s'articule autour de 4 thèmes principaux :

Méthodologie d'amélioration de la sécurité des infrastructures existantes

Le travail porte sur la définition des aménagements – prise en compte de l'analyse des accidents – mais aussi sur leur suivi et leur évaluation. Principal sujet de réflexion : la constitution de pôles de sécurité au niveau des directions régionales et provinciales de l'équipement et la formation de correspondants sécurité.

Organisation et exploitation du fichier accidents

Ce projet mobilise la DRCR, le Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC) mais aussi tous les autres partenaires clés : police, gendarmerie, universitaires...

Étape importante, une information est en cours sur les méthodes françaises d'analyse et d'exploitation des données d'accidents.

De son côté, la DRCR envisage de déconcentrer le fichier accidents et d'inciter la gendarmerie et la police marocaines à informatiser la collecte des données.

Méthodologie d'audit des projets routiers

L'objectif est de s'assurer que les projets routiers répondent à des exigences minimums de sécurité. Les normes en vigueur à la DRCR doivent être analysées et la rédaction d'un référentiel technique pour l'audit des projets sous l'angle de la sécurité est prévue. Cette démarche, qui associe des équipes de conception et de réalisation de projets, nécessite des tests sur une partie représentative du réseau routier marocain.

Marquage routier

La signalisation horizontale revêt une importance majeure en matière de sécurité routière. C'est pourquoi un programme d'action globale sur 5 ans a été élaboré. Il porte essentiellement sur l'homologation (choix d'un nouveau site, test de nouveaux produits), la formation et la mise en œuvre d'une démarche qualité.

Pour plus d'informations : Isted - Pôle « route » – Guy Poirier

1 bis, avenue de Villars – 75007 Paris – France

Tél. : 33 (0)1 44 18 63 90 – Fax : 33 (0)1 45 55 72 82

Mél. : gpoirier@isted.3ct.com – Internet : <http://www.isted.3ct.com>

Pour plus d'informations :

Isted – Pôle « Transport »

Béatrice Adoléhoumé

La Grande Arche, Paroi Sud – 92055 La Défense Cedex – France

Tél. : 33 (0)1 40 81 26 16 – Fax : 33 (0)1 40 81 23 31

Mél. : beatrice.adolehoume@i-carre.net

Internet : <http://www.isted.3ct.com>

CONGRÈS MONDIAL DE LA ROUTE À KUALA LUMPUR



L'aménagement homogène et convivial du pavillon français a sans aucun doute favorisé les contacts.

Exposition : un pavillon français

Tous les quatre ans, l'Association mondiale de la route (AIPCR) tient son congrès. La 21^e édition a eu lieu du 3 au 9 octobre 1999 au Putra World Trade Center de Kuala Lumpur (Malaisie). Au total 2 700 délégués du monde entier étaient présents. Remarquablement organisé, le congrès était accompagné d'une

vaste exposition rassemblant 250 exposants. L'ensemble des techniques de la route étaient ainsi présentées : construction, entretien, sécurité, gestion, équipement, recherche et développement, transfert de technologie...

À la demande du comité français de l'AIPCR, l'Isted a organisé le pavillon français regroupant acteurs publics¹ et privés² sous l'égide de la Direction des routes du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. Véritable vitrine du savoir-faire français dans le domaine de la route, cet espace avait pour thème : « Écoute des usagers et développement durable ». Plus de 3 000 visiteurs ont été accueillis sur le pavillon français, conçu comme un lieu d'échanges et d'information.

Pour l'occasion, un CD-Rom a été spécialement réalisé avec le concours du CFME-Actim (Agence pour la promotion internationale des technologies et des entreprises françaises). Conçu pour optimiser la présence des sociétés et organismes sur le pavillon français, il présente de manière très conviviale chacun des participants avec textes, photos, adresses utiles et permet d'accéder directement à leurs sites internet. Diffusé (gracieusement) sur le pavillon français pendant toute la durée de la manifestation, il est toujours disponible auprès du service communication de l'Isted.

Les activités du comité C3

Présent à Kuala Lumpur, au même titre que les autres comités et groupes de travail de l'AIPCR, le comité C3 – échanges technologiques et développement – a mis l'accent sur la présentation d'exemples de réussite en matière de méthodologies de transfert de technologie et sur le rôle des associations régionales. Le comité a souligné la nécessité d'une meilleure compréhension et connaissance de ces associations, de leurs objectifs et activités mais aussi des opportunités de partenariat. L'organisation conjointe de séminaires dans les pays en développement a été envisagée, les associations pouvant apporter une aide précieuse tant au niveau de l'identification des besoins spécifiques de la région

¹ Ministère de l'Équipement (DR-Direction des routes et DSCR-Direction de la sécurité et de la circulation routières), Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques), Cnps (Centre national des ponts de secours), Lcpc (Laboratoire central des ponts et chaussées), Setra (Service d'études techniques des routes et autoroutes).

² Ceca, Cofiroute, Colas, Ermont-Rincheval, Eurovia, Hydrogreen, Ingérop, Jean Lefebvre, Prosign, Rgra, Route Actualité, Secmair, Ses-Siat, Sir, Sma, Sterela, Usirif/At, Vectra.

de la diffusion des résultats des séminaires. Dans ses conclusions, le comité a également insisté sur l'importance des centres régionaux et nationaux de transfert de technologie pour diffuser la technologie comme l'information et développer les échanges d'expériences. L'AIPCR s'est fixée pour objectif la création de 20 nouveaux centres de transfert dans les pays en développement d'ici le prochain congrès mondial de la route (Durban - Afrique du Sud, 2003). Pour rappel : depuis 1996 le secrétariat du comité C3 est assuré par le pôle « Route » de l'Isted.

► Contact :

exposition et CD-Rom :

Isted – Communication
Marie-Hélène Brunel
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 87
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : marie-helene.brunel@i-carre.net

comité C3 :

Isted – Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
1 bis, avenue de Villars
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 44 18 63 93
Fax : 33 (0)1 45 55 72 82
Mél. : jplanet@isted.3ct.com

BUREAU DE L'ISTED : L'ÉQUILIBRE PUBLIC/PRIVÉ

La composition du bureau de l'Isted a été confirmée par le conseil d'administration lors de sa dernière séance. Il comprend désormais deux vice-présidents et un trésorier issus du secteur privé :

- **président** : Jean Smagghe, coordonnateur des affaires internationales au Conseil général des ponts et chaussées (CGPC) ;
- **vice-président « ville »** : Georges Cavallier, ingénieur général des ponts et chaussées ;
- **vice-président « route »** : Philippe Léger, chargé des affaires internationales à la Direction des routes du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement ;
- **vice-président « transport »** : Michel Henry, directeur, groupe Egis ;
- **vice-président « communication »** : Jean-Marie Aoust, directeur à la direction internationale chez Vivendi, représentant du syndicat des entrepreneurs français et internationaux (SEFI) ;
- **secrétaire** : Jean-Yves Perrot, directeur des affaires économiques et internationales du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement ;
- **trésorier** : Yves Labrosse, directeur à la direction générale de Colas, conseiller du président pour les affaires internationales.

► Contact :

Isted – La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 06
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : isted@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.3ct.com>

Afrique subsaharienne TRANSPORTS TERRESTRES



De gauche à droite : Jean Smagghe, président de l'Isted, Christian Djotohou, conseiller technique aux transports (Bénin), Calixte Tossou, directeur des transports terrestres (Bénin).

La réunion annuelle des directeurs de transports terrestres d'Afrique de l'Ouest et du Centre organisée par l'Isted s'est tenue le 5 novembre à Cotonou (Bénin). Elle faisait suite à la 10^e session du comité d'orientation du SSATP-Mobilité urbaine (Sub-Saharan Africa Transport Policy Programme, 30-31 octobre) et au séminaire Sitrass 5 (Solidarité internationale sur les transports et la recherche en Afrique subsaharienne, 2-4 novembre) également organisés dans la capitale béninoise. Les travaux, co-présidés par Jean Smagghe, président de l'Isted, et Calixte Tossou, directeur des transports terrestres du Bénin, ont réuni les représentants de 17 pays d'Afrique subsaharienne. Pour la première fois le Mozambique, Djibouti et Madagascar étaient présents. Les participants ont dressé le bilan des actions pilotes engagées, en particulier dans le domaine de la sécurité routière. Les principaux thèmes abordés ont été : le recensement des accidents, la réforme du permis de conduire, le recyclage des chauffeurs professionnels, les expériences de réimmatriculation, les difficultés propres au transit vers les pays enclavés. Un compte rendu détaillé de cette réunion est disponible auprès du pôle « Transport » de l'Isted.

► Contact :

Isted – Pôle « Transport »
Béatrice Adoléhoulé
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 26 16
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : beatrice.adolehoume@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.3ct.com>

CESROUTE

La troisième session du Cesroute (cycle d'études supérieures « route ») s'est ouverte le 15 septembre dernier à l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), avec une promotion de huit personnes : Bassirou Guisse

(Sénégal), Hubert Lorougnon Aguy Toussaint (Côte d'Ivoire), Rasmene Ouedraogo (Burkina Faso), Marius Popovici (Roumanie), Cezary Saganowski (Pologne), Masaru Seino (Japon), Aram Vardanian (Arménie), Mimoun Zemzani (Maroc). L'appel à candidatures pour la quatrième session du Cesroute, qui débutera en septembre 2000, sera bientôt lancé.

► **Contact :**
Isted – Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
1 bis, avenue de Villars
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 44 18 63 93
Fax : 33 (0)1 45 55 72 82
Mél. : jplanet@isted.3ct.com
Internet : <http://www.isted.3ct.com>
ENPC – Jean-Olivier Laval
28, rue des Saints-Pères
75343 Paris Cedex 07 – France
Tél. : 33 (0)1 44 58 28 21
Fax : 33 (0)1 44 58 28 30
Mél. : laval@paris.enpc.fr

UN NOUVEAU COMITÉ DE COORDINATION POUR L'ADAR

Suite à l'assemblée générale de l'Association des directeurs africains des routes (Adar) qui s'est tenue à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) les 19 et 20 août derniers, un nouveau comité de coordination a été élu. Il se compose comme suit : président : Karim Ghellab (Maroc), 1^{er} vice-président : Gabone Keita (Mali), 2^e vice-président : Jean-Paulin Nkili (Gabon), conseillers : Télé David Olodo (Bénin), Richard Randrianarisoa (Madagascar).

La Côte d'Ivoire a été choisie pour accueillir le secrétariat exécutif, sous la direction de Gnessoa Désiré Gnonkonte.

► **Contact :**
Isted – Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
1 bis, avenue de Villars
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 44 18 63 93
Fax : 33 (0)1 45 55 72 82
Mél. : jplanet@isted.3ct.com
Internet : <http://www.isted.3ct.com>

COOPÉRATION TECHNIQUE FRANCE-JAPON

Le 12 octobre 1999, Hisakazu Ohishi, directeur général des routes du ministère japonais de la Construction et Patrick Gandil, directeur des routes du ministère français de l'Équipement, des Transports et du Logement ont signé un procès-verbal d'intention dans le but de renforcer la coopération technique entre le Japon et la France en matière de techniques routières. Les efforts doivent porter sur :

- la planification, les ressources financières et les problèmes environnementaux des réseaux routiers urbains et interurbains,
- la sécurité routière,

- les recherches et développements techniques pour le transport de matières dangereuses,
- l'entretien et la gestion des chaussées et des ouvrages d'art,
- l'évaluation des projets routiers,
- le système de transport intelligent.

Cet arrangement administratif recouvre l'ensemble des accords plus spécialisés qui se sont conclus auparavant dans le secteur des sciences et des techniques routières. Dans un premier temps, des mises en relation d'experts et la réalisation de séminaires communs sur des sujets bien déterminés permettront aux deux partenaires un enrichissement fructueux, aussi bien technique qu'humain. Des propositions ont été faites aux directeurs pour l'année à venir et sont en cours de validation. La coopération permettra également d'échanger étudiants et jeunes ingénieurs sur une plus longue durée. D'ores et déjà, Masaru Seino, ingénieur à la Société publique des autoroutes métropolitaines, participe à la session 1999-2000 du Cesroute (voir ci-dessus).

► **Contact :**
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Direction des routes – Mission pour les affaires internationales
La Grande Arche, Paroi Nord
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 18 61
Fax : 33 (0)1 40 81 18 66
Internet : <http://www.equipement.gouv.fr>

GESTION DÉLÉGUÉE DE SERVICES PUBLICS

Une journée d'échanges et de réflexion sur la gestion déléguée de services publics se tiendra en mars 2000 au siège de l'Agence française de développement (AFD), à Paris (France). Elle est organisée conjointement par le ministère des Affaires étrangères, la Direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'Équipement (DAEI-METL) et l'Isted. Basées sur le retour d'expérience d'entreprises françaises dans le monde, deux tables rondes sont prévues, la première sur la préparation, la sélection de l'opération et la négociation des contrats, la seconde sur la vie des concessions et la régulation. Bailleurs de fonds, institutionnels, opérateurs privés, experts et élus locaux des pays en développement seront invités à participer à cette journée.

► **Contact :**
Isted – Pôle « Ville »
François Croville
1 bis, avenue de Villars
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 44 18 63 91
Fax : 33 (0)1 45 55 72 82
Mél. : fcroville@isted.3ct.com
Internet : <http://www.isted.3ct.com>

Manifestations

JOURNÉES DE L'ÉQUIPEMENT

Les journées de l'équipement auront lieu les 16 et 17 mars 2000, à Varsovie (Pologne). Elles sont organisées par la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) du ministère français de l'Équipement, des Transports et du Logement, en partenariat avec le poste d'expansion économique de Varsovie, l'Isted étant chargé de la mise en œuvre. La manifestation s'articulera autour de conférences et débats dans les domaines de la construction, du bâtiment, des travaux publics, de la sécurité routière et des transports terrestres et maritimes. Parallèlement, une exposition de matériels et savoir-faire ainsi que des rendez-vous personnalisés entre sociétés polonaises et françaises seront organisés.

► **Contact :**
Isted – Marie-Hélène Brunel
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 87
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : marie-helene.brunel@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.3ct.com>
DAEI – Sophie El Kharrat
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 27 73
Fax : 33 (0)1 40 81 27 70

INTERTRAFFIC 2000



Intertraffic 2000, le salon professionnel international de la gestion du trafic et de l'infrastructure des transports, se tiendra à Amsterdam (Pays-Bas) du 11 au 14 avril 2000. Au programme de l'exposition : automatismes, comptage de véhicules, contrôle des systèmes d'équipement, développement urbain, entretien et marquage routier, nouveaux systèmes de transport, secours routier et services d'urgence, transport public, composés pour la construction de routes, construction de chaussées, covoiturage, éclairage public,

gestion de trafic et signalisation, mobilier urbain, régulation du trafic, systèmes d'information trafic, viabilité hivernale. L'Isted est l'organisateur du pavillon français à Intertraffic 2000.

► **Contact :**
Isted – Richard Di Benedetto
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 27 84
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : richard.di-benedetto@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.3ct.com>

CONGRÈS DE L'ENTRETIEN ET DE L'EXPLOITATION DE LA ROUTE

La cinquième édition du congrès de l'entretien et de l'exploitation de la route aura lieu à Paris - Le Bourget (France) du 14 au 16 novembre 2000. Parallèlement se tiendra un salon professionnel pour tous les organismes publics ou privés ayant en charge l'entretien et l'exploitation d'un réseau routier en France ou à l'étranger.

► **Contact :**
Ministère de l'Équipement
Direction des routes/ REG
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
Tél. : 33 (0)1 40 81 14 49
Fax : 33 (0)1 40 81 19 30
Isted – Marie-Hélène Brunel
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 87
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : marie-helene.brunel@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.3ct.com>

CONGRÈS MONDIAL DE LA ROUTE IRF 2001



C'est Paris (France) qui accueillera le XIV^e congrès mondial de la route de la Fédération routière internationale (IRF) du 11 au 14 juin 2001. Venant compléter les séances d'information du congrès, une exposition présentera une vaste gamme de produits et services de l'industrie internationale des routes et des transports. L'Isted envisage d'y coordonner un pavillon français regroupant, autour des services techniques du ministère de l'Équipement, les sociétés désireuses de promouvoir leurs compétences.

► **Contact :**
Isted – Marie-Hélène Brunel
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 87
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : marie-helene.brunel@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.3ct.com>

Formations

CYCLES INTERNATIONAUX DE FORMATION CONTINUE



La nouvelle édition du catalogue des « Cycles internationaux de formation continue » est disponible. Cette brochure présente l'ensemble des stages proposés en 2000 par l'ENPC (École nationale des ponts et chaussées). Management, ouvrages d'art, routes, environnement, gestion urbaine, immobilier et transports sont au programme.

► **Contact :**
ENPC/DFC
Département international
28, rue des Saints-Pères
75343 Paris Cedex 07 – France
Tél. : 33 (0)1 44 58 28 27
Fax : 33 (0)1 44 58 28 30
Mél. : mauger-m@paris.enpc.fr
Internet : <http://dfc2.enpc.fr>

L'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Dans le cadre des activités du réseau Sitrass (Solidarité internationale sur les transports et la recherche en Afrique subsaharienne), le LET (Laboratoire d'économie des transports) organise depuis 1991 une université d'été à l'attention des cadres supérieurs africains du secteur des transports. La session 2000 se déroulera du 26 juin au 22 juillet, à Lyon (France), sur le thème « L'économie des transports au service du développement en Afrique ». Cette formation, axée sur les transports terrestres, est fondée sur la maîtrise des outils d'analyse et sur l'étude de cas concrets et de résultats de recherches. Elle est complétée par des conférences et des visites techniques d'organismes publics et d'entreprises de transport.

► **Contact :**
Université d'été – LET – ISH
Amakoé P. Adoléhoumé,
responsable administratif
et pédagogique
14, avenue Berthelot – 69363 Lyon
Cedex 07 – France

Tél. : 33 (0)4 72 72 64 03
Fax : 33 (0)4 72 72 64 48
Mél. : amakoé.adolehoume
@let.ish-lyon.cnrs.fr

Publications

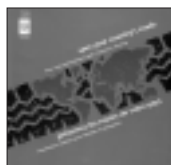
TRANSPORTS URBAINS ET VILLES DURABLES



Le bulletin *Villes en développement* consacre son 44^e numéro aux transports urbains, avec un éditorial signé par Jean-Claude Gaysot, ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement. Au sommaire : morphologie urbaine et développement durable (Yves Egal, Orbanis), les transports et la ville : pourquoi cette dichotomie pays développés/ pays en développement ? (Jean-Christophe Hugonnard, Systra), « Is the World Bank anti-metro ? » (Chantal Barbieux), des voitures à vivre... pour des villes à vivre (Simone Feitler, Renault), spécificité des transports urbains en Afrique subsaharienne (Patrick Bultynck, Banque mondiale).

► **Contact :**
Isted/Villes en développement
Christiane Rebel
La Grande Arche
92 055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 15 74
Fax : 33 (0)1 40 81 15 99
Mél. : ved@isted.3ct.com
Internet : <http://www.isted.3ct.com>

PRÉSERVEZ LES ROUTES DE VOTRE PAYS L'entretien routier peut faciliter le transport



Cet ouvrage bilingue français-anglais sur le financement de l'entretien routier a été élaboré dans le cadre des travaux du comité C3 de l'AIPCR

(Association mondiale de la route) sur les échanges technologiques et le développement. Destiné aux décideurs politiques et responsables routiers, il montre pourquoi l'entretien efficace d'un réseau routier est nécessaire et met en évidence ce qu'il faut faire pour y parvenir.

► **Contact :**
Isted – Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
1 bis, avenue de Villars
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 44 18 63 93
Fax : 33 (0)1 45 55 72 82
Mél. : jplanet@isted.3ct.com
Internet :
<http://www.isted.3ct.com>

AMÉRIQUE LATINE ET EUROPE DE L'EST : RISQUES PAYS ET INFRASTRUCTURES D'ÉQUIPEMENTS

Deux dossiers « risques pays » viennent d'être publiés par l'Observatoire du marché international de la construction (OBSIC). Le premier est consacré à l'Europe centrale et orientale (hors CEI et Bulgarie), le second à l'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Pérou). Ils présentent de façon synthétique les principaux agrégats économiques, les perspectives dans le secteur de la construction, la concurrence, la position de la Coface et de quelques autres agences de crédit export étrangères sur ces pays, ainsi que les projets financés par les organisations internationales et régionales.

► **Contact :**
OBSIC – 10, rue Washington
75008 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 42 89 55 20
Fax : 33 (0)1 42 89 55 16
Mél. : obsic@compuserve.com
Prix unitaire : 800 F HT

LES OPÉRATEURS PRIVÉS ET PUBLICS DE SERVICES URBAINS EN FRANCE



Réalisé par la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, ce document de synthèse résume les chiffres clés des services urbains en France pour l'année 1997 : eau, déchets, énergie et transports.

► **Contact :**
Ministère de l'Équipement – DAEI
La Grande Arche, Paroi Sud
92 055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 26 56
Fax : 33 (0)1 40 81 26 55

L'ISTED, association à but non lucratif, est une plateforme de réflexion, d'information et d'action au service de ses membres publics et privés dans les secteurs de l'équipement, des transports, de l'aménagement et de l'environnement. Il contribue à leur action internationale, à la valorisation du savoir-faire français dans le monde et à la mise en œuvre de programmes internationaux avec les responsables des pays tiers.

Organismes membres de l'ISTED

ACT CONSULTANTS
ADP
ASFA
BCEOM
BIDIM GEOSYNTHETICS S.A.
CEBTP
CERTU
CETE MÉDITERRANÉE
CETU
CITÉS UNIES FRANCE
CNPS
COFIROUTE
COLAS
CTA
DEMETER TECHNOLOGIES (MALET)
DEXIA INTERNATIONAL
ENPC
ENTE
ENTPE
EUROVIA SERVICES SNC
GIE VILLES NOUVELLES
GROUPE HUIT
IAURIF
IED
INRETS
IRD (EX-ORSTOM)
JEAN LEFEBVRE
LCPC
OTUI (Groupe OTH)
PORT AUTONOME DE DUNKERQUE
PORT AUTONOME DE LA
GUADELOUPE
PORT AUTONOME DU HAVRE
PORT AUTONOME DE MARSEILLE
PORT AUTONOME DE PARIS
PUCA
RATP
SCETAUROUTE (Groupe EGIS)
SCR BEUGNET
SCREG
SEFI
SER
SETRA
SNCF INTERNATIONAL
SOFREMER
STERELA
STP
SYSTRA
TSS
USIRF-SFERB

La Lettre

Directeur de la publication :
Jean Smaghe, président de l'ISTED.
Rédacteur en chef :
Xavier Crépin,
délégué général de l'ISTED.

Chargée d'édition :
Anne Baron.

Création, mise en page et réalisation :
Louma Productions
34 150 Aniane

ISTED

ISTED – La Grande Arche,
Paroi Sud
92 055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 06
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Adresse Internet :
<http://www.isted.3ct.com>